



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JEUDI 4 MAI 2017

DERNIER ACTE DE LA PHASE RÉGULIÈRE DE TOP 14 ET PRO D2
LE PROGRAMME DU WEEK-END

Cette fin de semaine verra se jouer la 26^e journée de TOP 14 et la 30^e journée de PRO D2, concluant ainsi la phase régulière de ces deux championnats. Voici quelques rappels et informations sur les dates et horaires des matches, avec les affiches choisies par les diffuseurs hors du cadre des multiplex :

SAMEDI 6 MAI 2017 – 20H45

26^e journée de TOP 14 - *Multiplex sur CANAL+*

Les rencontres seront également diffusées en intégralité sur *Rugby +* :

ASM Clermont Auvergne / Stade Rochelais,
Montpellier Hérault Rugby / Stade Français Paris,
Racing 92 / Union Bordeaux-Bègles,
RC Toulonnais / Section Paloise Béarn Pyrénées,
CA Brive Corrèze Limousin / Castres Olympique,
FC Grenoble Rugby / LOU Rugby,
Stade Toulousain Rugby / Aviron Bayonnais Rugby Pro.

DIMANCHE 7 MAI 2017 – 14H15

30^e journée de PRO D2 - *Multiplex sur Eurosport 2*

Les rencontres seront également diffusées en intégralité sur :

CANAL+ Sport : Stade Montois Rugby / Biarritz Olympique Pays Basque,
France 3 Régions : SU Agen Lot-et-Garonne / US Colomiers Rugby,
Eurosport 360 :

US Carcassonnaise / SC Albigeois,
US Montalbanaise / US Oyonnax Rugby,
RC Narbonne Méditerranée / SA XV Charente,
USA Perpignan / AS Béziers Hérault,
RC Vannes / CS Bourgoin-Jallieu,
Stade Aurillacois Cantal Auvergne / US Dax Rugby Landes,
SU Agen Lot-et-Garonne / US Colomiers Rugby.

REMISE DU BOUCLIER DE PRO D2

L'US Oyonnax Rugby, qui a décroché le titre de champion de France 2017 le week-end dernier devant son public du stade Charles-Mathon, se verra remettre le Bouclier de PRO D2 au stade Sapiac par Paul Goze, Président de la Ligue Nationale de Rugby et Christian Py, Président de *Les Opticiens Mutualistes* (partenaire majeur de la PRO D2), à l'issue de sa rencontre face à l'US Montalbanaise.

../..

LIGUE NATIONALE DE RUGBY**CONTACT PRESSE** : Emmanuelle VARRON

Tél : +33 (0) 1 55 07 87 51

emmanuelle.varron@lnr.fr - www.lnr.fr



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PHASES FINALES

A l'issue de chaque journée (une fois les résultats validés), la Ligue Nationale de Rugby communiquera officiellement :

Pour la phase finale de TOP 14

Les affiches, jours et horaires des deux matches de **barrages** qui opposeront le **3^e contre le 6^e** et le **4^e contre le 5^e** de la saison régulière (rencontre sur le terrain du mieux classé), et les affiches, jours et horaires des **demi-finales** qui se dérouleront à l'**Orange Vélodrome** de Marseille les **vendredi 26 et samedi 27 mai**, pour lesquelles les clubs classés aux deux premières places de la saison régulière seront qualifiés d'office.

Pour la phase finale de PRO D2

Les affiches, jours et horaires des **demi-finales** qui opposeront le **2^e contre le 5^e** et le **3^e contre le 4^e** de la saison régulière (match sur le terrain du mieux classé). Pour rappel, les vainqueurs disputeront une finale le **dimanche 21 mai** au **stade Chaban-Delmas** (Bordeaux) permettant au club victorieux d'accéder au TOP 14 la saison prochaine.

Rappel de la règle d'égalité (article 331) :

Si deux ou plusieurs équipes se trouvent à égalité à l'issue de la saison régulière, leur classement sera établi en tenant compte des facteurs ci-après. Chaque facteur n'est à prendre en compte que si celui qui le précède n'a pas permis de départager les équipes concernées et d'établir ce classement:

- Nombre de points terrain obtenus sur l'ensemble des rencontres ayant opposé entre elles les équipes concernées (y compris le cas échéant points de bonus et points de pénalisation) ;
- Goal-average sur l'ensemble des rencontres de la compétition ;
- Goal-average sur l'ensemble des rencontres ayant opposé entre elles les équipes restant concernées ;
- Plus grande différence entre le nombre d'essais marqués et concédés sur l'ensemble des rencontres ayant opposé entre elles les équipes restant concernées ;
- Plus grande différence entre le nombre d'essais marqués et concédés dans toutes les rencontres de la compétition ;
- Plus grand nombre de points marqués dans toutes les rencontres de la compétition ;
- Plus grand nombre d'essais marqués dans toutes les rencontres de la compétition ;
- Nombre de forfaits n'ayant pas entraîné de forfait général de la compétition ;
- Place obtenue la saison précédente dans le Championnat de France.

Pour information, les **journalistes peuvent d'ores et déjà s'accréditer sur le site de l'UJSF** (<http://www.ujf.fr/accreditations.php>) pour les rencontres suivantes : finale de PRO D2, demi-finales et finale de TOP 14. **Les accréditations pour les barrages de TOP 14 et les demi-finales de PRO D2 seront directement assurées par les syndicats UJSF locaux, en relation avec les clubs hôtes.**